

3 décembre 2004 : ouverture du parking Disney Village

VINCI Park, leader européen du stationnement, et Disney Village, qui est auprès de Paris le premier centre de loisirs urbains d'Ile-de-France, ont inauguré le vendredi 3 décembre 2004 le nouveau parking de Disney Village.

Une nouvelle entrée vers la magie...

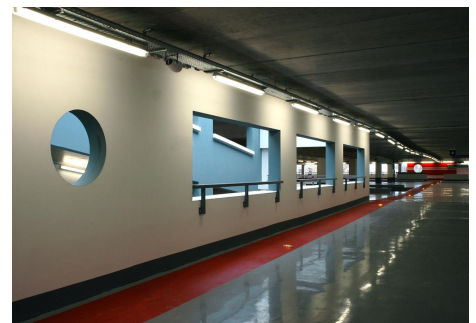
A deux pas du cinéma Gaumont et des Parcs à Thèmes, dans le prolongement de la nouvelle esplanade Paul Séramy, ce parking constitue une entrée inédite vers la magie et le divertissement.

Un parking d'exception...

Unique en son genre, ce parking est l'aboutissement parfait de la créativité architecturale. Par sa décoration et son architecture originales, librement inspirées du **style Art Déco**, il s'intègre harmonieusement dans l'univers festif de Disney Village. Il illustre aussi les engagements de VINCI Park en proposant **une palette de services haut de gamme** (prêt de parapluies, de cabas, anniversaire...) pour le confort des visiteurs de Disney Village.

Un accès facilité à Disney Village...

Par sa localisation et sa capacité (1 400 places), ce nouveau parking vient faciliter l'accès à Disney Village. Il remplace les structures existantes et sera complété, en période d'affluence, par un parking en surface de 1 000 places également exploitées par VINCI Park. A terme, ce seront ainsi 2 400 places de parking qui seront disponibles à Disney Village.



Contacts presse

VINCI Park
Charlyne Saudrais
T : 01 40 20 12 41
csaudrais@gopublic.fr

Disneyland Resort Paris
Alexandra Moinier
T 01 64 74 55 44
alexandra.moinier@disney.com

Fiche technique du Parking

Le parking Disney Village a été conçu et réalisé dans le cadre d'un bail à construction.

PROPRIETAIRE BAILLEUR :

Euro Disney S.C.A.

TITULAIRE DU BAIL :

VINCI Park SA

MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUE ET EXPLOITATION :

VINCI Park Services représenté par Alain DELORME pour la maîtrise d'ouvrage délégué et Paul COIFFARD et Didier PIOT pour l'exploitation.

CONCEPTION ET SUIVI ARCHITECTURAL :

Cabinet d'Architectes **LOBJOY & Associés** représenté par Céline BOUVIER

CONSTRUCTION :

Campenon Bernard Construction représenté par Gilles DUPRE et Jean-Pierre BOITEL pour le développement et les études.

Campenon Bernard Construction représenté par Roger BAIL et Hervé BRICHE pour la direction des travaux et la maîtrise d'œuvre d'exécution.

LE PARKING EN QUELQUES CHIFFRES...

Surface :

36 231m²

Nombre de niveaux :

4 dont un en terrasse

Nombre de places :

1 368 dont 981 places couvertes

Horaires d'ouverture :

Accès des véhicules de 7h à 1h – 7j/7.
Accès des piétons munis d'un ticket d'entrée et sortie des véhicules 24h/24.

Tarifs horaires :

- 1 heure/2€
- 8 à 12 heures/8€
- 12 à 24 heures/10€

Abonnement :

- 90€/mois

Réductions pour les clients du cinéma :

- 3h gratuites du lundi au vendredi 18h hors jours fériés et vacances scolaires.
- 2h gratuites du vendredi 18h au dimanche soir et pendant les jours fériés et les vacances scolaires.

Moyens de paiement :

- 5 caisses automatiques acceptent les CB, la carte TOTAL GR et les espèces (monnaie et billets).
- Les bornes de sorties du parking acceptent les CB.

L'architecture originale de ce parc de stationnement s'inspire du style Art Déco, indissociable de l'univers de Disney Village. Ce thème architectural, valorisé par le savoir-faire du cabinet d'architecture Lobjoy & Associés, donne naissance à un parking inédit, en parfaite harmonie avec son environnement.

Architecture et Design

L'architecture Art Déco s'exprime autour de 5 points :

1. **Les formes géométriques** dépouillées et accentuées par de larges surfaces planes et lisses
2. **Le jeu prédominant des lignes horizontales** principalement exprimées par des modénatures¹ saillantes et filantes et par l'écriture simple du soubassement
3. **L'introduction d'un volume vertical** très fortement en contraste avec l'horizontalité générale
4. **Le détail de l'architecture exprimé** par un jeu sur les modénatures et les couleurs
5. **La palette de couleurs claires** avec une prédominance sur des teintes pastels colorées

Les niveaux de stationnement s'expriment très lisiblement par des allèges en béton préfabriqué peint, avec un appui en forte saillie soulignant les lignes horizontales.

Les volumes des escaliers s'articulent avec ces allèges sur la surface lisse d'un voile en retrait, partiellement ouverts. Ils donnent à voir les circulations intérieures à travers un jeu en relief de lisses horizontales.

L'accès principal au parc de stationnement est plus accentué et s'effectue depuis le parvis sous un large auvent qui s'accroche sur le volume de l'escalier.

Le soubassement est traité avec un détail plus à l'échelle du piéton : jeu de pleins et vides, modénatures en joints creux des éléments verticaux. Une allège plus haute pour le dernier niveau permet de cacher à la vue les véhicules en stationnement et vient en couronnement de la façade par un large bandeau surmonté d'une lisse, qui vient articuler les éléments verticaux des escaliers.



L'utilisation d'éléments en béton préfabriqués (allèges courantes, ailettes des escaliers, couronnement), avec la mise en œuvre de modénatures simples dans les voiles de façades coulés en place (occulus, façon de joint creux), permet de proposer une grande richesse de détail, illustrant le thème architectural retenu et s'inscrivant dans les délais très courts de réalisation de l'ouvrage.

La façade Est, côté esplanade Paul Séramy, intégrant les accès piétons et les véhicules, s'ouvre sur le parvis du futur module de la Gare TGV Marne-la-Vallée / Chessy. L'écriture proposée est celle d'une modénature assez présente dans le jeu des horizontales et des verticales, où les escaliers sont utilisés pour scander un rythme régulier de verticales s'inscrivant sur la dominante des lignes horizontales.

¹ Profil des moulures déterminant, par l'alternance des saillies et des retraits, des jeux d'ombre et de lumière

Le leader du stationnement et le 1er centre de loisirs urbains en Ile-de-France après Paris se sont associés pour créer un parking d'un style exceptionnel et apporter une entrée inédite vers la magie et le divertissement.

VINCI Park leader du stationnement

Apposée progressivement dans tous les parcs exploités de son réseau, VINCI Park est une marque d'exigence, simple, claire et universelle. Elle se décline aujourd'hui dans **1 250 parcs de stationnement dans le monde** et s'exprime par un état d'esprit : **l'engagement des 5 000 collaborateurs du réseau qui oeuvrent dans une démarche volontaire de qualité et de services.**

Des parkings où il fait bon vivre...

Soucieux d'offrir plus que le stationnement, VINCI Park a développé une politique de services complémentaires. L'ensemble des prestations proposées est adapté à la clientèle et aux spécificités de l'environnement des parkings. L'accompagnement des automobilistes jusqu'à leur véhicule et le prêt de parapluies sont des exemples de services favorisant le confort des clients.

VINCI Park exprime ainsi sa volonté d'intégrer le stationnement dans la vie quotidienne des automobilistes en transformant les parkings en lieux animés, ouverts sur leur environnement et ses activités.

VINCI Park en quelques chiffres

- N°1 mondial du stationnement concédé
- 1er exploitant européen de stationnement
- Présent dans 12 pays et 240 villes
- 800 000 places de stationnement gérées dans le monde
- 1 250 parcs de stationnement
- 491 millions € de CA en 2003
- 5 000 collaborateurs

VINCI Park en France

- 140 millions de clients par an
- 60 000 abonnés et locataires
- 560 parcs de stationnement
- 180 villes
- 464 000 places gérées, dont 130 000 sur voirie